

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2021

Présents : Yvan AUGER, Christian BRUNEEL, Jocelyne CART-LAMY, Marie-Angélique COTTER, Sylvain DURY, François FENIET, Estelle JANIER-DUBRY, Denis MARTIN, Lise MARTIN, Jean-Christophe MICHALET, Fabien MOREL, Frédéric OLLITRAULT, Benoît PIARD, Dominique SAVARY.

Absents excusés : Albin BOUVERET, Laurent BLONDEAU, David COLANGE, Yannick FOUCAULT (Pouvoir à D. SAVARY), Jérémie PIARD.

Absents : -

Introduction : Du fait du contexte sanitaire, la réunion du Conseil Municipal a été organisée pour permettre aux élus qui le souhaitent, de pouvoir y participer à distance. Les décisions sont votées au scrutin public : De visu pour les conseillers présents et à l'appel de leur nom pour les personnes en visioconférence. En cas d'adoption de demande de vote secret, le Maire reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Sont comptabilisés dans le quorum, les élus présents physiquement et en distanciel. Pour garantir le caractère public des débats, la séance est filmée et diffusée sur la page Facebook de la Commune.

1) Approbation du dernier compte-rendu et nomination du secrétaire de séance

M. François FENIET est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 2 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2) Travaux au Centre Duchet et réseau de chaleur – Chaufferie bois : Validation et inscription au budget

M. BRUNEEL, 1^{er} Adjoint, fait le point sur les 2 dossiers en cours :

- Pour les travaux au Centre Duchet, l'avant-projet se chiffrait à 4 130 000 € HT. Compte tenu de demandes de travaux supplémentaires et d'une augmentation des matières premières, le Projet établi par le maître d'œuvre s'élève à 4 530 000 € HT toutes dépenses confondues. Sur ce montant, certaines aides sont déjà acquises, d'autres en attente de notification. Leur montant cumulé pourrait raisonnablement atteindre 2 773 000 €. Il est proposé de réaliser un emprunt pour la somme restant à financer, soit 1 757 000 €.
- Pour le réseau de chaleur – chaufferie bois : Le coût des travaux est estimé à 820 000 €. Ce montant est surévalué car il prévoyait la construction d'un local chaufferie. Or, il est prévu de récupérer l'un des 2 garages de la salle des fêtes de Prénovel, ce qui permettrait de diminuer le coût, de ne pas avoir à monter une cheminée jusqu'au toit, par exemple. 260 000 € de subvention sont attendues. Le solde serait financé par emprunt, soit 560 000 €. Néanmoins, sur ce dossier, il reste des subventions à demander : DETR, Région, FEDER, notamment.

A la demande de certaines banques, la Commune doit marquer son engagement politique à concrétiser ces projets, par l'inscription au budget des emprunts à réaliser. Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter l'ouverture de crédits à hauteur de 2 320 000 € en dépenses et en recettes, en section d'investissement (respectivement sur les comptes 238 et 1641).

Voté à l'unanimité.

Pour mémoire, les travaux du réseau de chaleur sont à 100 % à charge de la Commune et les travaux du Duchet sont à 1/3 à la charge de la Commune et 2/3 à la charge du Locataire.

3) Choix du maître d'œuvre pour le réseau de chaleur

M. le Maire informe l'assemblée, que le SIDEC propose de retenir la société EÉPOS de CHAMBERY, pour assurer la maîtrise d'œuvre du réseau de chaleur et chaufferie bois . Compte tenu du nombre très restreint d'entreprises susceptibles de réaliser ces prestations, et comme le prévoit l'article R2122-8 du code de la commande publique, il s'agit d'un marché ordinaire passé sans publicité, ni mise en concurrence. Il s'élève à 36 000 € HT. Compte tenu des compétences requises, la Commune ne peut pas faire l'économie de cette intervention.

Cette prestation est incluse dans l'enveloppe de 820 000 € du coût de l'opération et peut donner lieu à subvention.

Accord à l'unanimité.

4) Questions diverses

- Après rencontre sur place avec le terrassier, il est confirmé que la fontaine du Pétasson est bien raccordée à la source.
- Commission Ecoles – Centres de Loisirs : Une 1^{ère} réunion de travail a déjà eu lieu. Les prochaines réunions sont prévues :
 - o Le 3 mai, pour arrêter les fiches de postes,
 - o Le 10 mai, rencontre avec les 2 Directrices et exposé de propositions de fonctionnement et conditions de travail.
- Travaux de voirie 2021 : Chemin du Pétasson + le « S » des Crozats + les chicanes à la sortie de Chau des Prés en direction de Leschères + 1 trou en bas du Chemin de la Faicle + vers le hangar à dameuses à Prénovel jusqu'au bout du bâtiment.
- Le Duchet souhaite solliciter une aide liée au Covid 19. Il manque une condition, à savoir être en station de montagne. Voir si une intervention est possible pour lever la condition...
- Cérémonie du 8 mai à Villard-sur-Bienne : Seulement en présence des élus, pour cause de pandémie.
- Jeudi 6 mai à 20h : La Comcom et le PNR organisent l'Atlas de la Biodiversité du Grandvaux, en visio-conférence interactive, acceptable à partir du lien sur le site de la Communauté de Communes www.lagrandvallière.fr
- Projet de création de la Réserve naturelle régionale des tourbières du Bief de Nanchez : Consultation publique entre le 27 avril et le 27 juillet 2021. Les observations sur ce projet de classement peuvent être formulées par écrit à Mme la Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté (4 Square Castan – CS 51857 – 25031 BESANCON CEDEX) ou par courriel à l'adresse suivante : contactrnr@bourgognefranche-comte.fr
Le bilan de cette consultation publique ainsi que l'exposé des principales modifications seront publiés pendant 3 mois sur le site : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/les-reserves-naturelles-regionales>
- Dans le cadre du projet de renforcement des réseaux structurants d'ORANGE, il est prévu au 2eme trimestre qu'une fibre optique relie les centraux d'ETIVAL et CHAUX-DES-PRES / Travaux entre la Crochère et la Renardière. Ils permettront l'accès au haut débit pour les particuliers.

Séance levée à 18h40.

Fait à Nanchez, le 3 mai 2021.

Le Maire,
Yvan AUGER

